



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

LABENNE, le

ARRÊTÉ N° 153/2023

Objet : Tournage d'un téléfilm.

Nous, Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code des Collectivité Territoriales articles L2212-1et suivants,

Vu le Code de la Route et de la voirie routière,

Vu le Code Pénal et l'article R 610-5,

Vu le déroulement d'un tournage cinématographique,

Considérant qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures de nature à préserver la sécurité publique,

ARRÊTONS

Article 1:

Du 31 Octobre à 17h00 jusqu'au 3 Novembre 2023 à 21h00, le stationnement sur le parking du collège rue du stade sera strictement interdit.

Article 2:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Capbreton.
- Monsieur le Responsable des Services Techniques.
- Monsieur le Responsable de La Police Municipale de Labenne.
- gaelvidal@ymail.com

Fait à Labenne le 19 Octobre 2023

Le Maire,
Jean Luc DELPUECH

